

## 10 ANS DE PRINTEMPS BIO

# LA BIO FAIT SON CHEMIN, L'HORIZON S'ELARGIT : UN MARCHÉ DE 2,6 MILLIARDS D'EUROS EN HAUSSE DE 25% EN 2008

Printemps BIO, l'événement national d'information et de valorisation des produits issus de l'agriculture biologique fête son 10<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2009.

Aujourd'hui, les produits bio sont présents partout, dans tous les circuits de distribution et de consommation. Le chiffre d'affaires du marché des aliments bio a progressé d'1 milliard d'euros en 3 ans pour atteindre un chiffre d'affaires de 2,6 milliards en 2008, 25% de plus par rapport à l'année précédente.

Face à cette demande en forte hausse, les agriculteurs et les entreprises se mobilisent : de 1999 à 2008, les surfaces cultivées en bio ont plus que doublé, passant d'environ 210 000 hectares à 580 000 ha. En 2008, les surfaces en conversion ont progressé de +36,4%.

Les produits bio sont également de plus en plus présents dans les restaurants collectifs. Début 2009, 36% d'entre eux déclaraient servir des repas bio à leurs convives, au moins de temps en temps et, d'ici 2012, ce taux devrait passer à 71%.



## +25% de hausse de consommation bio en 2008

D'après les résultats de la nouvelle enquête menée pour l'Agence BIO : le chiffre d'affaires du marché alimentaire bio atteint 2,6 milliards d'euros en 2008 (1,6 milliard en 2005). Ce marché est structurellement en augmentation avec une croissance moyenne annuelle de l'ordre de +10% de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus. Depuis 2006, la croissance est accélérée. En 2008, par rapport à l'année précédente, les ventes au consommateur final ont progressé de +25%. Les Français consomment bio chez eux mais également hors domicile. (Source : Agence BIO 2009)



## La production bio : + 36,4% de surfaces en conversion

Pour répondre à la demande croissante, les professionnels de l'agriculture s'engagent dans la Bio. Les nouveaux chiffres clés de la production bio en France sont éloquentes : l'agriculture biologique connaît un « nouveau décollage ». On a enregistré une progression des surfaces en conversion à l'agriculture bio de +36,4% en 2008 par rapport à 2007. Plus de 580 000 hectares étaient consacrés à l'agriculture biologique fin 2008, dont plus de 80 000 hectares en conversion. Le nombre de producteurs bio a beaucoup augmenté. Ils étaient 13 300 fin 2008 soit +11% vs 2007. (Source : Agence BIO 2009)

## Plus de 7 restaurants collectifs sur 10 serviront des produits bio d'ici 3 ans

D'après la première enquête de l'Agence BIO sur la Bio en restauration collective : plus d'1/3 des restaurants collectifs servent de la bio à leurs convives, au moins de temps en temps. Les perspectives de développement sont importantes : 35% de responsables de restaurants collectifs supplémentaires ont déclaré avoir l'intention de proposer des produits bio d'ici 2012.

Dans 3 ans, 7 restaurants collectifs sur 10 devraient donc proposer de la Bio. Une forte progression s'inscrivant dans le Grenelle de l'Environnement qui a fixé comme objectif d'acheter au minimum 20% des produits en bio d'ici 2012. (Source : Agence BIO 2009)

## Printemps BIO : 10 ans à la rencontre des Français

Chaque année depuis 2000, Printemps Bio amène les professionnels de l'agriculture biologique à aller à la rencontre du public pour expliquer les fondamentaux de ce mode de production spécifique. Des fermes jusqu'aux supermarchés, les consommateurs sont initiés aux particularités des produits bio, obtenus sans utilisation de produits chimiques de synthèse, ni d'OGM. Une démarche dynamique qui a permis de sensibiliser les Français qui, d'après le dernier Baromètre de l'Agence BIO, sont 44% à avoir consommé au moins un produit bio au moins une fois par mois en 2008 (vs 42% en 2007).



**ADOCOM RP - Service de presse de l'Agence BIO**  
Tél : 01 48 05 19 00 - Fax : 01 43 55 35 08- Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)

## SOMMAIRE

**2008 : NOUVEAU DECOLLAGE POUR LA PRODUCTION BIO EN FRANCE :**  
*+11% de producteurs bio et +36,4% de surfaces en conversion*

*p.4*

**2008 : PROGRESSION RECORD DU MARCHÉ DE L'ALIMENTATION BIOLOGIQUE EN FRANCE :** *2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires*

*p.13*

**PRINTEMPS BIO FETE SON DIXIEME ANNIVERSAIRE !**

*p.19*

**LES RENCONTRES NATIONALES DE L'AGENCE BIO DU MARDI 9 JUIN 2009 :** *« La Bio : un autre rapport qualité prix »*

*p.22*

**LES PROCHAINS GRANDS RENDEZ-VOUS**

*p.24*

**DES POSSIBILITES DE SYNERGIES AVEC LES ACTIONS MISES EN PLACE AU PLAN EUROPEEN**

*p.26*

**EN SAVOIR PLUS SUR LA BIO**

*p.29*

**2008 : NOUVEAU DECOLLAGE  
 POUR LA PRODUCTION BIO EN FRANCE  
 +11% de producteurs bio  
 et +36,4% de surfaces en conversion**

**+11% d'exploitations bio**

Fin 2008, 13 298 exploitations agricoles étaient engagées dans l'agriculture biologique, soit 11% de plus qu'en 2007. En 2008, 1 830 nouveaux producteurs se sont engagés en agriculture biologique, 510 producteurs ont arrêté leur activité notamment en raison de départs à la retraite). Les exploitations biologiques représentaient 2,4% des exploitations agricoles françaises.

En 2008, près des 2/3 des exploitations étaient localisés dans 7 régions comptant chacune plus de 1 000 exploitations certifiées : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Bretagne. Cette année la Bretagne est donc la 7ème région dépassant les 1 000 producteurs.

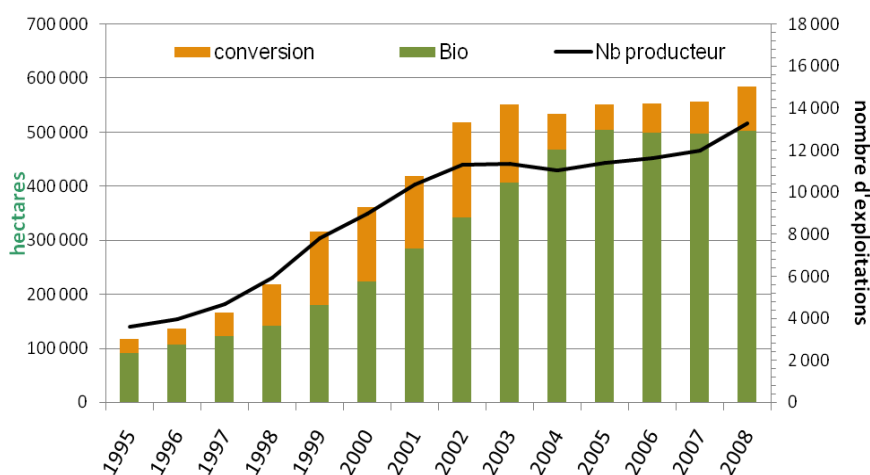
**+5% de surfaces bio**

La superficie totale en mode de production biologique était de 583 799 ha, soit une progression de près de 5% par rapport à 2007. Les surfaces « bio » représentaient en 2008 2,12% de la surface agricole utilisée (SAU) nationale.

**Nouveau décollage de la Bio en France : forte hausse des conversions**

La progression des surfaces et du nombre d'exploitations confirme un « nouveau décollage » de l'agriculture biologique en France s'appuyant sur la forte reprise des engagements de producteurs (+11%) en agriculture biologique, se traduisant par la progression des surfaces certifiées bio (+1%) et, surtout, par une forte augmentation du nombre d'hectares en conversion : +36,4%.

Evolution des surfaces et du nombre d'opérateurs engagés en bio depuis 1995



Source : agence bio / OC

**Les animaux bio en augmentation**

Côté élevage, on note en 2008 une hausse du nombre d'animaux bio, en particulier des poulets de chair (+17,1%), des poules pondeuses (+5,2%) et des brebis lait (12,6%) mais également des bovins laitiers (+3,7%) et allaitants (+2,1%).

**+12% de préparateurs bio**

En 2008, on compte 7 398 entreprises de transformation et de distribution certifiées, dont 5 626 préparateurs de produits biologiques certifiés (+12% par rapport à 2007).

## Les chiffres clés de l'agriculture biologique en France

### Les productions végétales

Sur les 583 799 ha certifiés en 2008, 2/3 étaient des surfaces toujours en herbe ou des surfaces cultivées avec des plantes fourragères. Les grandes cultures couvraient 20% des surfaces en mode de production biologique et les cultures pérennes (vigne et arbres fruitiers) entre 6 et 7%.

L'année 2008 a été marquée par une forte augmentation des surfaces en vignes, qui confirme les tendances observées en 2007. Les PPAM (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales), les légumes frais et les fruits ont aussi des dynamiques de forte progression.

On note également la progression significative des céréales (+11,8%), qui intervient après un certain calme voire des baisses depuis 2005. Cette dynamique est en cours d'amplification grâce notamment au relèvement des plafonds ou aux déplaçonnements des aides à la conversion dans certaines régions en 2009.

|   | Nb d'expl. pratiquant cette culture | Evolution nb exploitations 2008/2007 | Surfaces certifiées « bio » | Surfaces en Conversion | Total surfaces certifiées 2008 | Evolution des surfaces 2008/2007 | Surface totale métropolitaine (2008) | % bio / total national |
|---|-------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| <b>Céréales</b>                         | 5 383                               | 6,1%                                 | 83 882                      | 11 840                 | 95 722                         | 11,8%                            | 9 678 057                            | 1,0%                   |
| <b>Oléagineux</b>                       | 1 308                               | 4,5%                                 | 14 586                      | 1 566                  | 16 152                         | 5,8%                             | 2 085 883                            | 0,8%                   |
| <b>Protéagineux</b>                     | 1 046                               | -20,4%                               | 7 062                       | 1 016                  | 8 078                          | -15,4%                           | 162 632                              | 5,0%                   |
| <b>Total grandes cultures</b>           | <b>5523</b>                         | <b>2,1%</b>                          | <b>105 530</b>              | <b>14 422</b>          | <b>119 952</b>                 | <b>8,6%</b>                      | <b>11 926 572</b>                    | <b>1,0%</b>            |
| <b>Surfaces toujours en herbe (STH)</b> | 6 608                               | 4,8%                                 | 196 442                     | 23 567                 | 220 010                        | 1,4%                             | 8 120 455                            | 2,7%                   |
| <b>Autres fourrages</b>                 | 5 703                               | 5,9%                                 | 116 131                     | 18 220                 | 134 351                        | 5,8%                             | 4 651 151                            | 2,9%                   |
| <b>Total fourrages</b>                  | <b>8 242</b>                        | <b>6,3%</b>                          | <b>312 573</b>              | <b>41 788</b>          | <b>354 360</b>                 | <b>3,1%</b>                      | <b>12 771 606</b>                    | <b>2,8%</b>            |
| <b>Légumes frais</b>                    | 3 113                               | 14,1%                                | 7 585                       | 901                    | 8 486                          | 14,2%                            | 386 547                              | 2,2%                   |
| <b>Légumes secs</b>                     | 321                                 | 1,3%                                 | 1 406                       | 27                     | 1 433                          | -21,0%                           | 12 285                               | 11,7%                  |
| <b>Total Légumes</b>                    | <b>3 324</b>                        | <b>12,7%</b>                         | <b>8 991</b>                | <b>928</b>             | <b>9 919</b>                   | <b>7,3%</b>                      | <b>398 832</b>                       | <b>2,5%</b>            |
| <b>Fruits</b>                           | 3 025                               | 12,8%                                | 8 395                       | 2 559                  | 10 954                         | 13,5%                            | 187 980                              | 5,8%                   |
| <b>Vigne</b>                            | 2 301                               | 20,7%                                | 15 663                      | 12 527                 | 28 190                         | 25,2%                            | 857 123                              | 3,3%                   |
| <b>PPAM</b>                             | 866                                 | 15,3% <sup>(1)</sup>                 | 2 973                       | 934                    | 3 907                          | 24,8%                            | 29 576                               | 13,0%                  |
| <b>Autres</b>                           |                                     |                                      | 48 110                      | 8 407                  | 56 517                         | -3,1%                            | 1 281 301                            | 4,3%                   |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>13 298</b>                       | <b>11,0%</b>                         | <b>502 234</b>              | <b>81 565</b>          | <b>583 799</b>                 | <b>4,8%</b>                      | <b>27 452 990</b>                    | <b>2,12%</b>           |
| <b>Evolution 2008/2007</b>              |                                     |                                      | <b>1,0%</b>                 | <b>36,4%</b>           | <b>4,8%</b>                    |                                  |                                      |                        |

Source : agence bio / OC

(1) Le nombre de producteurs de PPAM en 2007 était de 751. Il s'agit de producteurs ayant cultivés en 2007 des PPAM sur leurs exploitations (pas de prise en compte des cueilleurs). L'évolution 2008/2007 a donc été calculée à partir de ce nombre de producteurs pour 2007.

## Le vignoble bio accélère son rythme de conversions

Avec plus de 28 000 ha en mode de production biologique, soit +25,2% par rapport à 2007, la vigne bio accentue sa forte progression enregistrée en 2007/2006 (+20%). Dans un contexte de réduction de l'ensemble des surfaces viticoles nationales. La part du bio tend, par ce double effet, à accroître sa part dans le paysage viticole français de façon importante. En effet, la vigne bio représentait en 2008, 3,3% des surfaces viticoles françaises. Le nombre de viticulteurs engagés a augmenté dans des proportions similaires avec plus 21% en 2008, par rapport à 2007. On comptait en 2008, 2 301 viticulteurs.

En 2007 et 2008, l'accélération du rythme des conversions en bio des vignes (dont la période de conversion est de 3 années) se traduit par une part très importante en conversion (44% en 2008).

Parmi, les trois régions qui regroupaient les 2/3 des surfaces en vigne certifiées, le Languedoc-Roussillon a un dynamisme particulièrement fort avec une progression de près de 36% (soit 8 337 ha), viennent ensuite la Provence-Alpes-Côte d'Azur (6674 ha, +26,1%) et l'Aquitaine (3763 ha, +22,8%). L'Alsace, la Bourgogne et Rhône-Alpes, plus modestes quant à leur part de surfaces en vigne bio, sont également très dynamiques.

## Légumes frais : poursuite du développement

Avec 8 486 ha, les surfaces en légumes frais cultivées selon le mode de production biologique continuent leur progression (+14,2%). Elles représentaient en 2008 près de 2,2% des surfaces légumières nationales. La Bretagne restait la première région légumière avec près d'un quart des surfaces certifiées (2100 ha en légumes frais en, 2008), soit une progression de 20,4%.

En revanche, les surfaces en légumes secs ont continué de baisser (-21% en 2008 par rapport à 2007) suite notamment aux importants emblavements de 2006. En effet, la part des légumes secs a été particulièrement importante dans les rotations en 2006 pour des raisons agronomiques auxquelles se sont ajoutées des raisons économiques liées au bas prix des céréales à l'époque.

Les surfaces en légumes secs représentaient en 2008 1 433 ha. Toutefois, la part des légumes secs biologiques restait élevée dans le paysage national. Ces surfaces « bio » représentaient 11,7% des surfaces hexagonales en légumes secs. Plus de 50% des surfaces étaient concentrées dans trois régions : Midi-Pyrénées, Bourgogne et Provence-Alpes-Côtes d'Azur, qui, pour cette dernière, a vu en 2008 ses surfaces en légumes secs progresser de 11%.

## Un dynamisme accentué pour les surfaces fruitières

Les surfaces fruitières en mode de production biologique représentaient en 2008, 5,8% des surfaces fruitières hexagonales. Avec 10 954 ha, cette production était en progression de 13,5% par rapport à 2007, dans un contexte de baisse de la production nationale de fruits (-2,8%).

La première région de production de fruits biologiques était Rhône-Alpes (2 480 ha certifiés, en progression de 9%), suivie de Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 608 ha,

+23,3%), Languedoc-Roussillon (1 414 ha, +19,2%) et enfin Aquitaine (1 282 ha, +12,5%).

Au niveau des espèces cultivées, près d'un tiers des surfaces fruitières concernaient des fruits à coque (principalement châtaigne et noix) et un quart la production de fruits à noyaux (abricots, prunes et olives). Les fruits à pépins représentaient au minimum 11% des surfaces en 2008 avec principalement des pommes. A noter que 13% des fruits sont dans une catégorie « autres fruits » qui incluent notamment les vergers mixtes où plusieurs espèces sont cultivées sur la même parcelle. Les surfaces par espèces se trouvent de ce fait sous-estimées, en effet des surfaces fruits à pépins ou à coque peuvent de fait figurer dans cette catégorie.

Parmi les plus fortes hausses, on peut remarquer l'importante progression des surfaces en oliviers qui ont fait un bond de 40% en 2008.

### **Grandes cultures : une dynamique céréalière très encourageante qui devrait se poursuivre sur 2009**

Les surfaces en céréales en mode de production biologique ont augmenté de 11,8% en 2008, dans un contexte où les surfaces céréalières nationales ont progressé de 6%. On note parmi les espèces cultivées, la forte progression du maïs grain (+33,3%) qui contribue à ce dynamisme. Le blé tendre, le triticale et l'orge progressent respectivement de 7,2%, 6,6% et 4,2%. Les mélanges céréales/pois s'imposent dans les rotations si l'on en croit la progression de +13% enregistrée en 2008.

Les principales régions productrices de céréales étaient les Pays de la Loire avec plus de 11 000 ha (+9,7%) et Midi-Pyrénées (10 750 ha, +4%).

Un tiers des céréales mises en culture en 2008 était du blé tendre, venaient ensuite le maïs grain et les mélanges céréaliers (12% chacun) et enfin l'orge, le triticale (respectivement 11 et 9%)

Les surfaces en oléagineux certifiées ont progressé en 2008 de +5,8%. Cependant, cette progression est uniquement liée à l'emblavement de tournesol dont les surfaces font un bond de 24,2%, avec 10 055 ha en 2008, soit les 2/3 des surfaces d'oléagineux en mode de production biologique. A l'inverse le soja (-13,5%) et le colza (-17,8%) sont en net repli.

La culture de protéagineux poursuit sa baisse en 2008 avec -15,4%, dans un contexte national de recul des surfaces cultivées en protéagineux. Malgré cette baisse, la place des protéagineux bio a augmenté dans la part nationale, et représente aujourd'hui 5% des surfaces.

La féverole (avec près de 2/3 des surfaces) et le pois protéagineux (avec près d'un 1/3 des surfaces) ont été les deux espèces les plus mises en culture en 2008.

### **Un dynamisme qui se confirme en 2009 pour les plantes à parfum, aromatiques et médicinales**

Malgré sa faible part relative (3 907 ha en 2008), la dynamique de croissance des surfaces en plantes à parfum aromatiques et médicinales se maintenait en 2008 avec une progression de +24,8%. La demande progresse du fait du développement des cosmétiques et de l'aromathérapie biologiques. Les principales plantes produites restaient la lavande et le lavandin, qui représentaient plus de la moitié des surfaces bio en 2008.

## Hausse des surfaces fourragères en lien avec la progression des élevages herbivores

En 2008, les surfaces toujours en herbe (2/3 des surfaces bio française en 2008) ont progressé de (1,4%) après avoir reculé en 2007/2006, tandis que les prairies temporaires et cultures fourragères augmentaient de 5,8%. Au total, près de 354 360 hectares étaient en mode de production biologique (+3,1 par rapport à 2007), soit près de 3% des surfaces fourragères nationales.

## Les productions animales en hausse

Après le maintien, voir le tassement des cheptels en 2007, l'année 2008 se présente avec une hausse du nombre d'animaux bio en particulier pour les bovins laitiers et allaitants.

|                              | Nombre d'exploitations | Evolution du nb d'exploitations 2008/2007 | Nombre d'animaux 2008 | Evolution du nombre d'animaux 2008/2007 | Nb total d'animaux (métropole 2007) | % bio / total animaux national |
|------------------------------|------------------------|---|-----------------------|---|-------------------------------------|--------------------------------|
| <i>vaches allaitantes</i>    | 1861                   | 1,1%                                      | 62 356                | 2,1%                                    | 4 198 193                           | 1,5%                           |
| <i>vaches laitières</i>      | 1484                   | -0,7%                                     | 61 386                | 3,7%                                    | 3 845 815                           | 1,6%                           |
| <b>total vaches</b>          | <b>3 130</b>           | <b>0,1%</b>                               | <b>1 23 742</b>       | <b>2,9%</b>                             | <b>8 044 008</b>                    | <b>1,5%</b>                    |
| <i>brebis lait</i>           | 136                    | 20,4%                                     | 28 572                | 12,6%                                   | 1 315 073                           | 2,2%                           |
| <i>brebis viande</i>         | 861                    | 2,7%                                      | 99 952                | -1,4%                                   | 4 434 197                           | 2,3%                           |
| <b>total brebis</b>          | <b>988</b>             | <b>4,8%</b>                               | <b>1 28 524</b>       | <b>1,4%</b>                             | <b>5 749 270</b>                    | <b>2,2%</b>                    |
| <i>chèvres</i>               | 400                    | 9,6%                                      | 21 022                | n/d <sup>(1)</sup>                      | 836 822                             | 2,5%                           |
| <i>truies reproductrices</i> | 251                    | -0,4%                                     | 4 724                 | -3,3%                                   | 975 447                             | 0,5%                           |
| <i>poulets de chair</i>      | 431                    | 1,7%                                      | 5 333 119             | 17,1%                                   | 115 795 000                         | 4,6%                           |
| <i>poules pondeuses</i>      | 719                    | 2,6%                                      | 1 703 186             | 5,2%                                    | 41 658 000                          | 4,1%                           |
| <i>pisciculture</i>          | 12                     | 8,6%                                      | n/d                   | n/d                                     | n/d                                 | n/d                            |

Source : agence bio / OC

n/d : Non disponible

(1) En cours de vérification

## Ruminants biologiques : les cheptels s'accroissent

Le nombre de bovins certifiés progresse de près de 3%. Cette progression est plus marquée pour les bovins laits (+3,7%) que les bovins viandes (2,1%). Les vaches allaitantes et les vaches laitières biologiques représentaient 1,5% du cheptel national.

Le nombre de brebis biologiques a progressé de 1,4% en 2008, avec par orientation :

- une augmentation du nombre de brebis lait (+12,6%), soit une progression similaire à celle enregistrée en 2007/2006, soit +15%,
- un ralentissement de la diminution du cheptel de brebis viande (-1,4%), après 2 années de net recul (-10,7% en 2006/2005 et -5,1% en 2007/2006).

Le nombre de chèvres en revanche chute de façon importante (-22%), et demeure l'exception dans cette tendance haussière généralisée chez les ruminants. Des expertises sont en cours pour valider le chiffre et identifier les éléments d'explication, sachant que le nombre d'élevages caprins bio augmente.

## Repli des truies après la forte progression en 2007

Repli du nombre de truies, avec toutefois une stabilité du nombre d'élevages et un nombre d'animaux supérieur à toutes les années précédentes, excepté 2007.

## Les volailles bio en progression



Le nombre de poulets de chair et de poules pondeuses certifiés a augmenté respectivement de 17,1% et 5,2% en 2008 par rapport à 2007. Les poules pondeuses comme les poulets biologiques représentaient 4% de la production nationale.

## L'agriculture biologique dans les régions

En 2008, près des 2/3 des exploitations étaient localisées dans 7 régions, comptant chacune plus de 1 000 exploitations certifiées : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Bretagne.

## L'Outre-mer, l'Alsace et le Languedoc-Roussillon : les plus fortes progressions du nombre de producteurs bio

L'augmentation du nombre d'exploitations certifiées en 2008 par rapport à l'année 2007, a été spécialement marquée en Alsace (+30%), en Languedoc-Roussillon (+22%), ainsi que dans les DOM (+41%). Il est à noter que l'ensemble des régions ont vu leur nombre de producteurs engagés en agriculture bio augmenter entre 2008 et 2007.

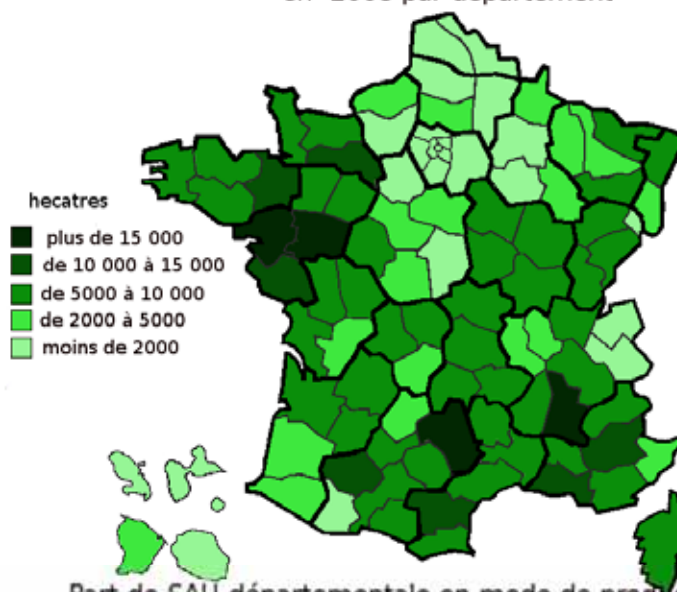
## Midi-Pyrénées : en tête des régions pour leurs surfaces bio

Plus de la moitié des surfaces bio se trouvait dans cinq régions : Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que Languedoc-Roussillon.

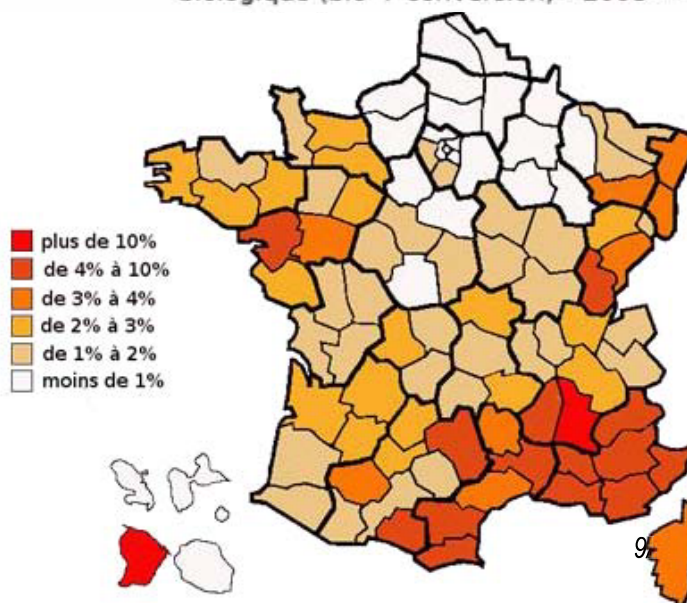
Avec 67 882 ha certifiés, la région Midi-Pyrénées est la première région française en termes de surfaces en mode de production biologique. Elle détrône de ce fait la région Pays de Loire (65 884 ha). Les surfaces certifiées étaient les plus importantes en 2008 dans les départements de la Drôme (plus de 24 000 hectares), de Loire-Atlantique (près de 24 000 ha), de l'Aveyron (près de 22 000 ha) et du Maine-et-Loire (plus de 15 000 ha).

C'est dans la Drôme et en Guyane que la place de l'agriculture biologique dans le territoire agricole était la plus forte, avec un peu plus de 10% (respectivement

Surfaces totales (bio + conversion) en 2008 par département



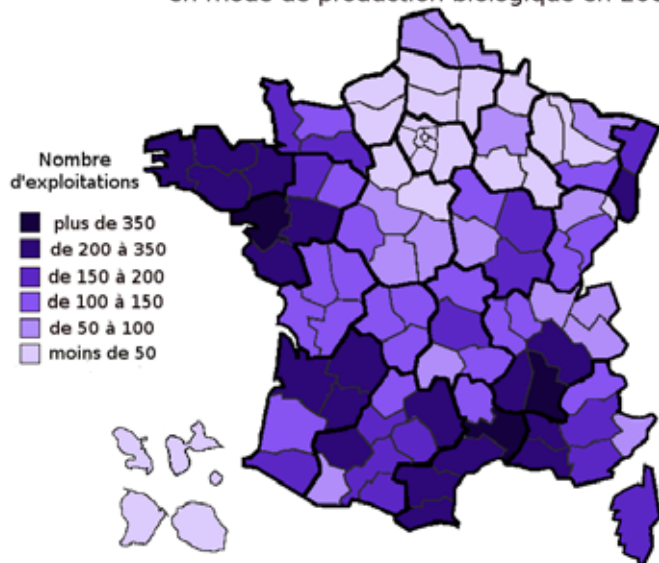
Part de SAU départementale en mode de production biologique (bio + conversion) en 2008



10,7% et 10,5%) de la SAU certifiée, puis en Alpes-de-Haute-Provence et dans les Bouches-du-Rhône (8,5% chacun).

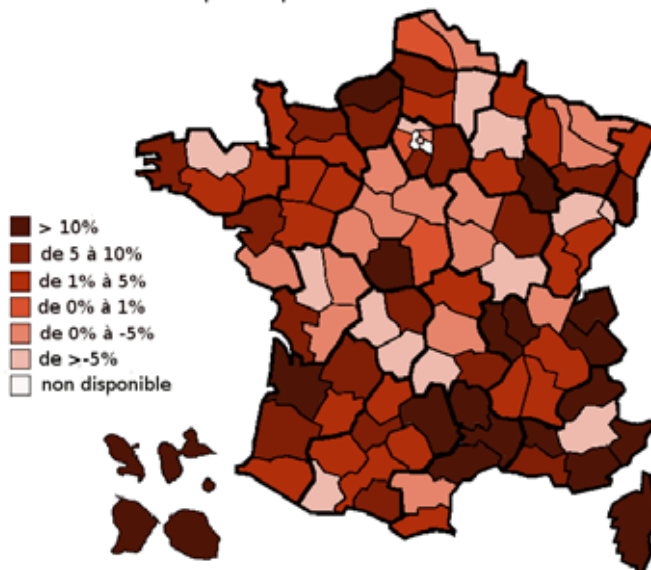
En 2008, les Départements d'Outre-mer avaient une dynamique de croissance des surfaces bio très forte. En France métropolitaine la dynamique de développement des surfaces a été particulièrement forte dans les Alpes-Maritimes, la Seine-Maritime, la Loire, en Corse, dans le Gard et le Var, avec des taux de progression supérieurs à 25%.

Nombre d'exploitations en mode de production biologique en 2008



Source: Agence Bio / OC

Evolution des surfaces certifiées (bio + conversion) par département entre 2007 et 2008



Source: Agence Bio / OC

### Le palmarès des départements en 2008 dans le domaine de l'agriculture biologique

| Nombre d'exploitations certifiées |                        | Surfaces certifiées      |        | % de SAU certifiée       |                  |
|-----------------------------------|------------------------|--------------------------|--------|--------------------------|------------------|
| Département                       | nombre d'exploitations | Département              | en ha  | Département              | % de SAU en 2007 |
| 1. Drôme                          | 615                    | Drôme                    | 24 078 | Drôme                    | 10,7%            |
| Gard                              | 367                    | Loire-Atlantique         | 23 768 | Guyane                   | 10,5%            |
| Loire-Atlantique                  | 351                    | Aveyron                  | 21 782 | Hautes-Alpes             | 8,5%             |
| Maine-et-Loire                    | 348                    | Maine-et-Loire           | 15 692 | Bouches-du-Rhône         | 8,5%             |
| Vaucluse                          | 323                    | Gers                     | 14 724 | Alpes de Hautes-Provence | 8,1%             |
| Ardèche                           | 319                    | Aude                     | 13 964 | Pyrénées-Orientales      | 7,6%             |
| Hérault                           | 313                    | Bouches-du-Rhône         | 13 437 | Var                      | 7,1%             |
| Lot-et-Garonne                    | 300                    | Alpes de Hautes-Provence | 12 105 | Vaucluse                 | 6,6%             |
| Finistère                         | 299                    | Orne                     | 11 492 | Loire-Atlantique         | 5,8%             |
| Bouches-du-Rhône                  | 281                    | Vendée                   | 11 287 | Aude                     | 5,7%             |

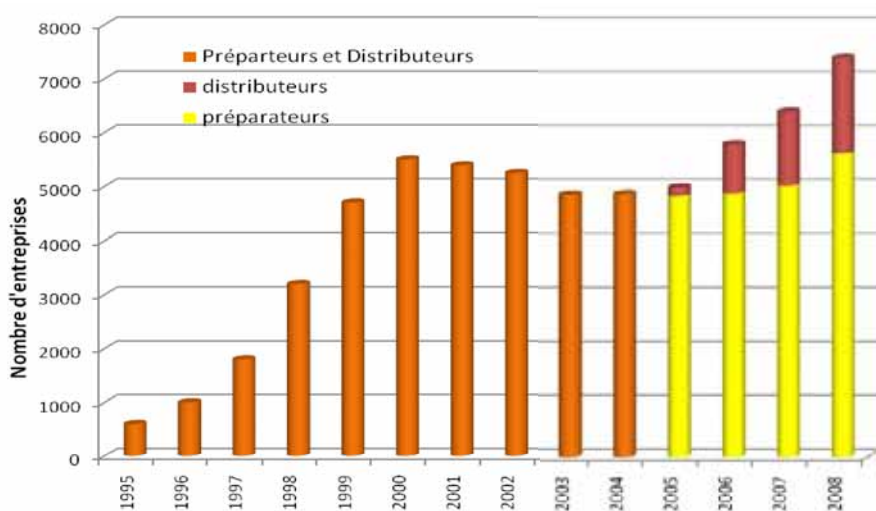
Source : agence bio / OC

## Les préparateurs bio en France

### 7 398 entreprises de transformation et de distribution certifiées en 2008

Depuis 1995, l'observatoire national de l'agriculture biologique recense les entreprises de préparation et de distribution certifiées en agriculture biologique. La forte augmentation constatée depuis 2006 résulte essentiellement de l'évolution de la réglementation : depuis le 1er juillet 2005, l'obligation de certification a été étendue aux distributeurs de produits biologiques.

Evolution du nombre de préparateurs et distributeurs certifiés en agriculture biologique :

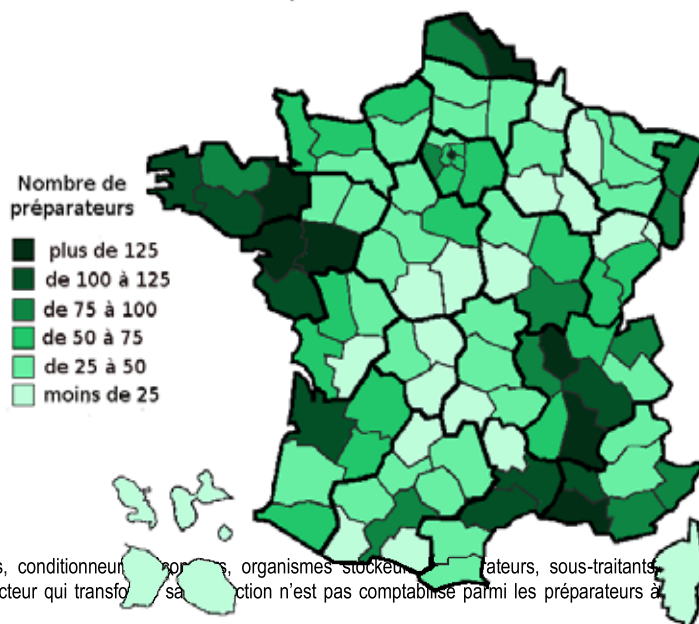


Source : agence bio / OC

### Plus de 5 600 préparateurs de produits biologiques certifiés en 2008

Le nombre d'entreprises réalisant des opérations de transformation de produits agricoles biologiques, de conservation et/ou de conditionnement, rassemblées dans la catégorie des « préparateurs<sup>1</sup> », s'élevait à 5 626 dont près de 9% étaient spécialisés bio en 2008 (+12% par rapport à 2007).

Répartition par département des préparateurs de produits bio certifiés en 2008



<sup>1</sup> Les préparateurs regroupent les abattoirs, bouchers, boulangers, conditionneurs, organismes stockeurs, préparateurs, sous-traitants, terminaux de cuisson et les entreprises de transformation. Un producteur qui transforme ses produits n'est pas comptabilisé parmi les préparateurs à moins qu'il achète plus de 50% des produits qu'il transforme.

## Profil des entreprises de préparation en 2008

Les entreprises de transformation, de conservation et de conditionnement de produits biologiques sont diversifiées, mais le secteur végétal prédomine largement :

- 87% des préparateurs ont une activité principale dans le domaine des productions végétales
- 12% dans les productions animales
- 1% était multi produit ou des restaurateurs ou traiteurs

Par activité bio principale en 2008, nous avons :

- 60% fabriquaient des produits de boulangerie - pâtisseries
- 4,5% étaient impliquées dans le secteur des fruits et légumes
- 3,2% dans la production de vin
- 3,1% dans la fabrication d'huiles essentielles
- 7% dans le secteur des viandes
- 3,2% dans le secteur des produits laitiers



## 2008 : PROGRESSION RECORD DU MARCHÉ DE L'ALIMENTATION BIOLOGIQUE EN FRANCE : *2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires*

La nouvelle enquête menée pour l'Agence BIO par AND-I sur le marché de la consommation bio en France montre une très forte croissance des ventes ces dernières années<sup>1</sup>. En 2008, le chiffre d'affaires du marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est ainsi évalué à 2,6 milliards d'euros, en hausse de 25% vs 2007. Ce marché est structurellement en augmentation, avec une croissance moyenne annuelle de l'ordre de 10% de 1999 à 2005 tous secteurs de produits confondus.

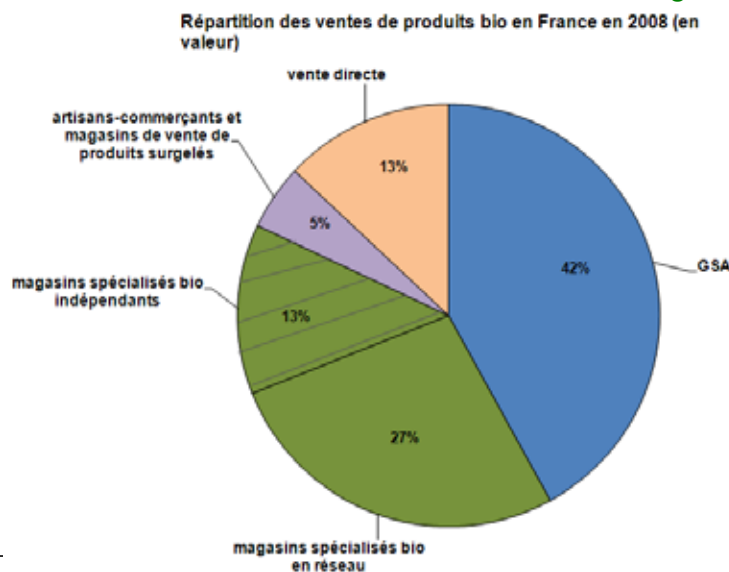
Désormais, la part de marché des produits bio atteint 1,7% du marché alimentaire, contre 1,1% en 2005.

### Des circuits de distribution variés

Les produits bio sont commercialisés dans quatre circuits de distribution :

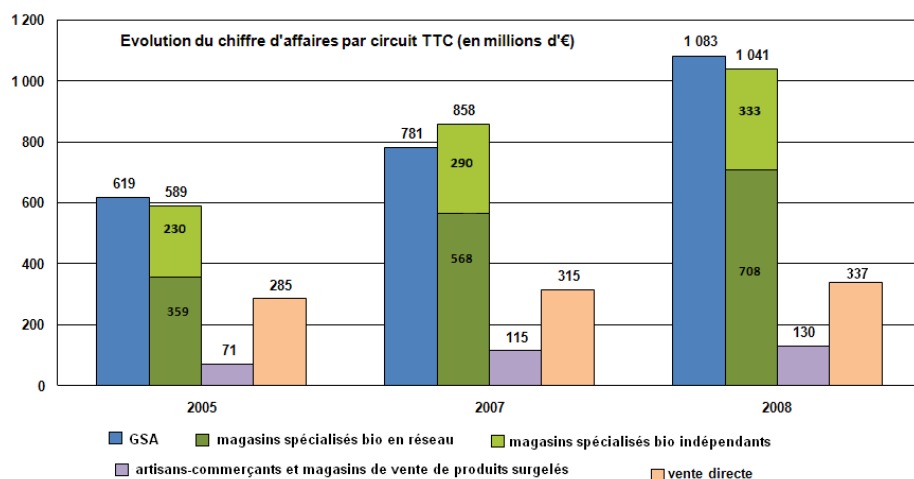
- magasins spécialisés bio :
  - en réseau,
  - indépendants,
- GSA (Grandes surfaces alimentaires : supermarchés, hypermarchés et hard discount),
- vente directe du producteur au consommateur (à la ferme, sur les marchés ou via les paniers),
- artisans-commerçants et magasins de vente de produits surgelés.

82% des ventes étaient réalisés en 2008 via les GSA et les magasins spécialisés bio.



<sup>1</sup> D'après les dernières estimations de l'enquête AND-I / Agence BIO réalisée auprès d'une centaine d'acteurs de distribution bio : grossistes et centrales d'achat et plus de 1 500 transformateurs.

## Des ventes en croissances dans tous les circuits de distribution



### En 3 ans :

+ 75% en GSA

+ 76,7% en magasins spécialisés bio (en réseaux et indépendants)

Quasi doublement dans les magasins spécialisés en réseaux

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence Bio - 2009

Au total, avec plus de 2 000 points de vente en 2008, le circuit spécialisé bio (en réseau et indépendant) a une surface de ventes de 280 000 m<sup>2</sup>, en croissance de 36% en 2008 par rapport à 2006.

Dans les super et hyper marchés "généralistes", la croissance du chiffre d'affaires la plus forte a été observée en 2008 par rapport à 2007, avec un taux de 39% et une accélération au cours du second semestre.

Les ventes effectuées par les producteurs directement aux consommateurs ont également progressé, mais dans de moindres proportions, avec +18% en 3 ans.

Les ventes de produits bio a également progressé chez les artisans-commerçants traditionnels, ainsi que dans les circuits des magasins de ventes de produits surgelés en 2007-2008.

### Chiffre d'affaires alimentaire bio par circuit en 2005, 2007 et 2008.

| En million d'€                               | Chiffres d'affaires TTC |         |       | Croissance |           | Parts de Marché |      |
|--|-------------------------|---------|-------|------------|-----------|-----------------|------|
|  | 2005                    | 2007    | 2008  | 2007/2005  | 2008/2007 | 2005            | 2008 |
| Grande Surfaces Alimentaires (GSA)           | 619                     | 781     | 1 083 | 26%        | 39%       | 40%             | 42%  |
| Distribution Spécialisée Bio en réseau       | 359                     | 568     | 708   | 58%        | 25%       | 23%             | 27%  |
| Distribution Spécialisée Bio indépendante    | 230                     | 290     | 333   | 26%        | 15%       | 15%             | 13%  |
| Alimentaire Spécialisé                       | 71                      | 115     | 130   | 62%        | 13%       | 5%              | 5%   |
| Vente Directe (exploitants agricoles)        | 285                     | 315     | 337   | 11%        | 7%        | 18%             | 13%  |
| TOTAL  | 1 564                   | 2 069   | 2 591 | 32%        | 25%       | 100%            | 100% |
| Consommation Alimentaire des ménages (INSEE) | 144 100                 | 154 600 | nd    |            |           |                 |      |
| Part de l'AB <sup>1</sup>                    | 1,10%                   | 1,30%   | 1,70% |            |           |                 |      |

<sup>1</sup> Les données 2008 INSEE n'étant pas disponibles avant mai 2009, l'estimation bio 2008 a été rapportée à la valeur 2007 de la consommation alimentaire des ménages.

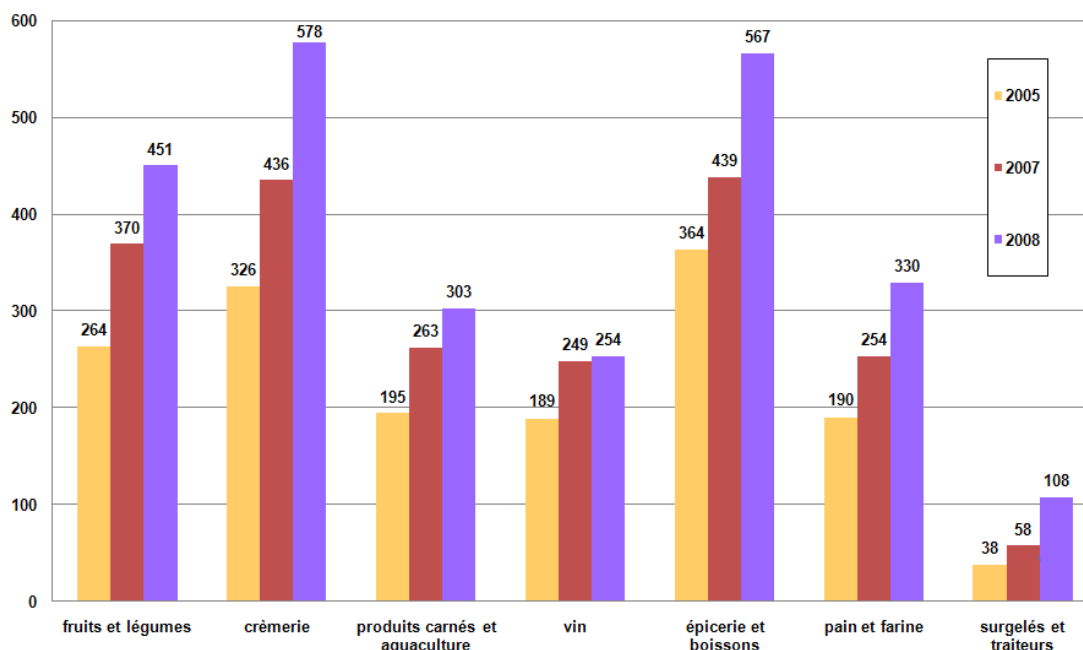
## Une large gamme de produits alimentaires bio

- 23% des ventes de produits bio se font dans le rayon crèmerie (lait, produits laitiers et œufs),
- 17% se font dans le rayon des fruits et légumes frais (dont près des 2/3 de légumes y compris les pommes de terre),
- 18% dans les produits d'épicerie, sucrée et salée,
- 13% dans le pain et la farine,
- 10% dans le vin issu de raisins bio et 4% dans les autres boissons (jus de fruits, boissons à base de soja,...),
- 10% des ventes de produits bio se font au rayon des viandes rouges et blanches, ainsi que charcuterie-salaison, 3% pour les produits traiteurs, 1% pour les produits de la mer et des rivières, 1% pour les produits surgelés.



## Une croissance des ventes de produits alimentaires bio dans tous les secteurs

En 3 ans, les ventes de lait bio ont doublé et celles des œufs bio quasiment. D'un niveau encore modeste, les produits traiteurs et de l'aquaculture bio ont eu les plus forts taux de croissance devant les surgelés (doublement).



**Evolution de la valeur des ventes au détail par famille de produits bio de 2005 à 2008**

| Stade de détail (millions d'€) | 2005         | 2007         | 2008         | % du total  | Croiss. 08 |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|------------|
| Viande bovine                  | 84           | 109          | 112          | 4%          | 3%         |
| Viande porcine                 | 22           | 27           | 32           | 1%          | 20%        |
| Viande agneau                  | 13           | 26           | 29           | 1%          | 10%        |
| Volaille                       | 60           | 70           | 79           | 3%          | 13%        |
| Œufs                           | 95           | 136          | 170          | 7%          | 25%        |
| Lait                           | 99           | 138          | 198          | 8%          | 44%        |
| Produits laitiers              | 132          | 162          | 210          | 8%          | 30%        |
| Charcuterie salaison           | 12           | 26           | 34           | 1%          | 29%        |
| Traiteur                       | 28           | 42           | 88           | 3%          | 110%       |
| Mer-Saurisserie-Fumaison       | 4            | 5            | 17           | 1%          | 220%       |
| Epicerie Sucrée                | 166          | 190          | 244          | 9%          | 28%        |
| Epicerie Salée                 | 134          | 167          | 223          | 9%          | 34%        |
| Vin                            | 189          | 249          | 254          | 10%         | 2%         |
| Boissons Végétales             | 29           | 39           | 43           | 2%          | 10%        |
| Jus de fruits                  | 33           | 40           | 54           | 2%          | 35%        |
| Autres boissons                | 2            | 3            | 3            | 0%          | 16%        |
| Surgelés                       | 10           | 16           | 20           | 1%          | 25%        |
| Pain / Farine                  | 190          | 254          | 330          | 13%         | 30%        |
| Fruits et Légumes              | 264          | 370          | 451          | 17%         | 22%        |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>1 564</b> | <b>2 069</b> | <b>2 591</b> | <b>100%</b> | <b>25%</b> |





## Des orientations avec des différences selon les circuits de distribution

La gamme des produits alimentaires bio vendus en magasins spécialisés bio est très large avec des milliers de références. Les produits secs d'épicerie y occupent la première place (29% des ventes), devant les fruits et légumes (21%), le rayon crèmerie (14%) et le pain (12%). Les produits carnés y sont encore sous-représentés (6%).

En super et hypermarchés (GSA), le rayon crèmerie l'emporte (34%), loin devant l'épicerie (15%), les fruits et légumes et le pain (11% chacun). Variés, les produits carnés (y compris charcuterie-salaison) y représentent 14% des ventes.

La vente directe des producteurs aux consommateurs est surtout développée en fruits et légumes (un tiers de la vente directe) devant le vin issu de raisin bio (25%), les fromages et les autres produits laitiers (13%), les viandes toutes catégories confondues (12%) et le pain (12%).

Les ventes assurées par les boulangers et les bouchers sont à un niveau identique (en valeur) à celles effectuées en direct par les producteurs.

| 2008 Stade de détail M€  | Total        | GSA          | Bio          | Spécialisés | VD         |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|-------------|------------|
| Viande bovine            | 112          | 68           | 7            | 18          | 19         |
| Viande porcine           | 32           | 19           | 8            | 4           | 1          |
| Viande agneau            | 29           | 13           | 2            | 8           | 6          |
| Volaille                 | 79           | 36           | 25           | 2           | 16         |
| Œufs                     | 170          | 97           | 62           | 2           | 9          |
| Lait                     | 198          | 156          | 33           | -           | 9          |
| Produits laitiers        | 210          | 118          | 55           | 1           | 36         |
| Charcuterie salaison     | 34           | 17           | 16           | 1           | -          |
| Traiteur                 | 88           | 39           | 48           | 1           | -          |
| Mer-Saurisserie-Fumaison | 17           | 10           | 5            | 1           | 0          |
| Epicerie Sucrée          | 244          | 85           | 159          | -           | -          |
| Epicerie Salée           | 223          | 80           | 143          | -           | -          |
| Vin                      | 254          | 50           | 86           | 33          | 85         |
| Boissons Végétales       | 43           | 18           | 25           | -           | -          |
| Jus de fruits            | 54           | 30           | 20           | -           | 5          |
| Autres boissons          | 3            | 1            | 1            | -           | 1          |
| Surgelés                 | 20           | 3            | 2            | 15          | -          |
| Pain / Farine            | 330          | 120          | 130          | 40          | 40         |
| Fruits et Légumes        | 451          | 123          | 214          | 4           | 110        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>2 591</b> | <b>1 083</b> | <b>1 041</b> | <b>130</b>  | <b>337</b> |

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique – AND-International / Agence BIO - 2009

## Suivant les secteurs, les approvisionnements à l'extérieur de la France sont plus ou moins développés.

Ils sont inexistants, ou quasiment, dans les secteurs des viandes bovine et ovine, de l'aviculture (volailles et œufs), du vin issu de raisins bio et peu développés dans le secteur de la viande porcine, mais un peu plus pour la charcuterie-salaison.

Dans le secteur du lait, seules des situations conjoncturelles amènent des introductions en France, estimées de 23 à 25% de la consommation en 2008 alors que ces flux étaient très faibles en 2005, 2006 et 2007 (complément de gammes fromagères ou échanges transfrontaliers).

Dans le secteur de la farine, les introductions estimées à environ 30% en 2008 sont également liées à la conjoncture. Elles étaient faibles en 2005 et 2006.

Concernant les fruits et légumes, les produits d'épicerie sèche, les jus de fruits et boissons végétales, le taux "d'importation" atteint ou dépasse 60%.

Pour résumer, en moyenne, tous secteurs confondus, l'étude réalisée pour 2008 amène à estimer à 30% la valeur des produits bio consommés en France qui sont importés (34% hors vente directe) :

- plus du tiers des importations sont des produits exotiques (agrumes, café, thé, cacao...).
- un deuxième tiers des importations est lié à des productions pour lesquelles la France n'a pas d'atout particulier (soja, aquaculture, légumes méditerranéens, divers produits d'épicerie).
- le dernier tiers est donc constitué par des importations relais, portant sur des produits pour lesquels la France a une forte vocation naturelle mais manque de volume (céréales, lait, viande, fruits et légumes tempérés).

Taux d'importation en fonction des familles de produits

| Stade de détail. Mios €  | 2008         | Croiss. 08 | Taux d'import |
|--------------------------|--------------|------------|---------------|
| Viande bovine            | 112          | 3%         | 0%            |
| Viande porcine           | 32           | 20%        | 2%            |
| Viande agneau            | 29           | 10%        | 0%            |
| Volaille                 | 79           | 13%        | 0%            |
| Œufs                     | 170          | 25%        | 0%            |
| Lait                     | 198          | 44%        | 23%           |
| Produits laitiers        | 210          | 30%        | 25%           |
| Charcuterie salaison     | 34           | 29%        | 20%           |
| Traiteur                 | 88           | 110%       | 34%           |
| Mer-Saurisserie-Fumaison | 17           | 220%       | 90%           |
| Epicerie Sucrée          | 244          | 28%        | 60%           |
| Epicerie Salée           | 223          | 34%        | 50%           |
| Vin                      | 254          | 2%         | 0%            |
| Boissons Végétales       | 43           | 10%        | 75%           |
| Jus de fruits            | 54           | 35%        | 75%           |
| Autres boissons          | 3            | 16%        | ns            |
| Surgelés                 | 20           | 25%        | 60%           |
| Pain / Farine            | 330          | 30%        | 30%           |
| Fruits et Légumes        | 451          | 22%        | 60%           |
| <b>TOTAL</b>             | <b>2 591</b> | <b>25%</b> | <b>30%</b>    |

## PRINTEMPS BIO : L'ÉVÉNEMENT FÊTE SES 10 ANS !

Dans un contexte de démocratisation des produits bio, l'événement annuel d'information et de valorisation qui leur est entièrement consacré, « Printemps BIO », fête ses 10 ans ! Créé en 2000, il a pris de l'ampleur au fil des années, au diapason avec la demande des consommateurs.

Initialement organisé pendant huit jours, puis dix, le Printemps BIO est devenu, avec la demande croissante des acteurs de la filière et des consommateurs, une « **quinzaine** » d'information. Depuis 2005, le Printemps BIO se déroule chaque année première quinzaine de juin : un rendez-vous à ne pas manquer!

Cet événement a été un véritable **facteur d'impulsion**, notamment pour ce qui concerne l'introduction des produits bio dans la restauration collective. Les repas bio servis pendant Printemps BIO sont passés d'environ 100 000 en 2001 à plus de 550 000 en 2007. Aujourd'hui, des centaines de milliers de repas bio sont servis tout au long de l'année, la priorité étant désormais la régularité et la structuration des filières.

Le Printemps BIO a été ponctué d'événements marquants, tels que la Ferme Bio à Bercy, un pique-nique géant au Trocadéro, des parcours d'animations, des événements de lancement en région et depuis 2008 : la participation de 5 interprofessions, avec une amplification des actions en points de vente.

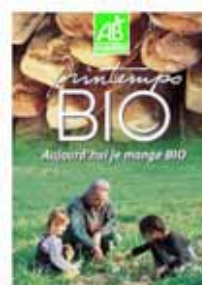
Pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire de cet événement fédérateur, les acteurs de l'agriculture biologique se mobilisent dans toute la France afin d'informer le public sur le mode de production biologique, résolument inscrit dans la réalité du développement durable.

Durant la première quinzaine de juin 2009, des centaines d'actions vont être menées : dégustations, portes ouvertes, expositions, foires, marchés, animations en magasins etc. Les actions tournées vers les professionnels sont également renforcées, afin de mieux faire connaître les techniques et pratiques de ce mode de production respectueux de l'environnement et d'encourager les conversions.

Le site web de Printemps BIO propose le programme complet des animations :

[www.printempsbio.com](http://www.printempsbio.com)

Retour sur quelques visuels de Printemps BIO depuis 2000 →



## 5 interprofessions mobilisées pour Printemps BIO, avec le cofinancement de l'Union européenne

Depuis 2008, 5 interprofessions s'associent à l'Agence BIO pour mener des actions lors de Printemps BIO, en particulier des animations en GMS et en magasins spécialisés.

Les filières participantes :

- **les filières élevage (CNIEL - Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière et INTERBEV - Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes)**
- **les filières fruits et légumes (INTERFEL - Interprofession des Fruits et Légumes Frais)**
- **les filières des produits de grandes cultures (INTERCEREALES - interprofession de la filière céréalière et ONIDOL - Organisation Nationale Interprofessionnelle des Graines et Fruits Oléagineux).**

**Des centaines de points de vente : grandes et moyennes surfaces alimentaires, magasins spécialisés, petits commerçants et artisans, mettront en place des actions d'information et des animations afin de faire découvrir les spécificités et la diversité des viandes, des produits laitiers, des fruits et légumes, des produits céréaliers et oléagineux biologiques !** A noter par exemple : plus de 500 animations en GMS autour des fruits et légumes bio et 80 autour des produits des grandes cultures bio, plus de 250 actions en boucheries artisanales et en rayons boucherie des magasins spécialisés : « J'aime la viande bio », près de 250 actions en boulangeries, ...

Outre les animations, de très nombreux points de vente seront **aux couleurs du Printemps BIO**, avec la mise en avant de leur large gamme de produits bio.



**Pour en savoir plus sur le programme Printemps BIO et sur les actions mises en place tout au long de l'année par les interprofessions** (actions de formation des distributeurs, PLV permanente, participation à des salons, actions Internet, insertions presse, réalisation de témoignages vidéos pour la filière élevage, newsletters...), **rendez-vous sur :**

- [www.produitslaitiersetviandebio.com](http://www.produitslaitiersetviandebio.com)
- [www.interfelbio.com](http://www.interfelbio.com)
- [www.passioncereales.com](http://www.passioncereales.com)
- [www.prolea.com](http://www.prolea.com)
- [www.agencebio.org](http://www.agencebio.org) et [www.printempsbio.com](http://www.printempsbio.com)

## Des outils d'information attractifs

Comme chaque année, l'Agence BIO et les interprofessions partenaires mettent à disposition des acteurs de l'agriculture biologique (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités...) des outils d'information afin de sensibiliser le grand public, enfants et adultes, à ce mode de production respectueux de l'environnement.

Ces outils (affiches, dépliants, autocollants, stop-rayons...), sont notamment distribués à l'occasion de Printemps BIO.



## Des animations dans toutes les régions de France

Comme chaque année, des **centaines d'animations** seront mises en place par les relais régionaux et départementaux et l'ensemble des partenaires :

- **Portes ouvertes dans des exploitations bio et dans des vignobles** (*pique-niques chez des vignerons, petits-déjeuners et goûters à la ferme, rallyes bio, marchés de producteurs à la ferme...*) ;
- **Portes ouvertes dans des entreprises bio**, pour tout connaître sur le mode de transformation biologique ;
- **Expositions, conférences sur l'agriculture biologique, le développement durable, l'alimentation, le jardinage biologique...** ;
- **Marchés bio, foires, « Fêtes de la Bio », regroupant de nombreuses activités, pour les petits et les grands** ;
- **Animations sur les lieux de vente (magasins spécialisés, GMS, artisans...), avec des dégustations, des échanges avec les producteurs, des animations cuisine...** ;
- **De nombreux repas bio !** (*dans la restauration collective et commerciale, et notamment dans les restaurants scolaires*) ;
- **Des animations dans les classes** ;
- **Des démonstrations techniques, tables rondes, portes ouvertes spécifiquement pour les professionnels**

Pour connaître toutes les animations près de chez vous, rendez-vous sur :

[www.printempsbio.com](http://www.printempsbio.com)

## LES RENCONTRES NATIONALES DE L'AGENCE BIO DU MARDI 9 JUIN 2009 : « La Bio : un autre rapport qualité prix »

Dans le cadre du Printemps BIO, l'Agence BIO organise des rencontres nationales le 9 juin, sur le thème : « La Bio : un autre rapport qualité prix ».

Cet événement majeur constitue un véritable rendez-vous permettant à tous les professionnels, ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent et soutiennent le développement de l'agriculture biologique, de se rencontrer et d'échanger sur une question importante et d'actualité.

**300 participants sont attendus** (journalistes, élus, professionnels de la production, de la transformation et de la distribution, notamment de la grande distribution et de la restauration hors domicile, consommateurs) lors de cet événement, organisé à la Bellevilloise dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement.

### Des temps forts tout au long de la journée

Les Rencontres se dérouleront durant la journée du 9 juin, de 9h15 à 17h30, autour de plusieurs temps forts :

#### ■ des tables rondes pour:

- présenter l'état du marché dans tous les circuits de distribution et leurs perspectives d'évolution,
- échanger sur les stratégies de développement,
- faire connaître les résultats des dernières études sur les diverses composantes de la qualité des produits bio,
- conclure sur les qualités intrinsèques des produits bio en relation avec la diversité des prix.

- des « boutiques » bio : des professionnels présenteront leurs productions et leurs entreprises pour exprimer de manière vivante l'autre rapport qualité-prix et répondre à toutes les questions.

### Informations pratiques :

#### Lieu :

La Bellevilloise 21 rue Boyer, Paris 20<sup>ème</sup>.

Métro ligne 3, station Gambetta, sortie Place Martin Nadaud.

Parking Saint-Fargeau à proximité.

#### Programme/Inscription aux Rencontres :

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site Internet de l'Agence BIO : [www.agencebio.org](http://www.agencebio.org) à la rubrique « Actualités ».

## Programme

- 9h15 : Accueil**
- 9h45 : Ouverture : « La Bio : un engagement, une démarche d'avenir »**  
*par Pascal Gury, Président de l'Agence BIO*
- 10h00 : « Politique de développement de la production et de la consommation durables »**  
*par Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie (à confirmer)*
- 10h45 : « La consommation des produits bio structurellement à la hausse »**  
*par Elisabeth Mercier, Directrice de l'Agence BIO*
- 11h15 : « Les bénéfices environnementaux et nutritionnels de l'agriculture biologique »**  
**« Les spécificités produits »**  
*avec la participation de :*
- *Brigitte Pavaut, diététicienne au CROUS d'Aix Marseille, accompagnée d'un chef cuisinier*
  - *Jean Yves Fouché : le pain bio (PDG de Biofournil, Pays de la Loire)*
  - *Jean-Luc Villain : les produits laitiers et la viande bio (producteur, GAEC de la Petite Prée, Picardie)*
  - *Carine Maret : les œufs et la volaille bio (Experte, Bretagne)*
  - *Diego Garcia : les huiles bio (PDG de Brochenin, Rhône-Alpes)*
  - *Bernard Le Jeune : les fruits et légumes bio (Chef d'exploitation, lycée agricole de Suscinio, Bretagne) – sous réserve*
  - *Monique Jonis : les vins issus de raisins bio (à l'Institut technique de l'agriculture biologique – ITAB)*
  - *Daniel Nairaud : les produits bio, une garantie contrôlée (Institut national de l'origine et de la qualité – Directeur adjoint à l'INAO )*
- 13h00 : Buffet bio et échanges autour des « boutiques » bio**
- 15h00 : « Des consommateurs en mouvement : de multiples attentes à satisfaire »**  
*avec la participation de :*
- *Un panel de consommateurs*
  - *Bruno Lecoq, Président de Val Bio Centre, ou son représentant, accompagné d'un adhérent au réseau de vente de paniers bio*
  - *Benoît Soury, La Vie Claire - Président du Synadis*
  - *Antoine Duvinage, Directeur Qualité Monoprix*
  - *Et de Marc Benoît, Directeur de recherche à l'INRA-SAD de Mirecourt, sur la question de l'agriculture biologique et qualité de l'eau*
- 17h00 : Conclusions : La Bio, une valeur, un autre rapport qualités prix**  
*par Pascal Gury et Elisabeth Mercier*
- 17h15 : Clôture**  
*par Philippe Mérillon, Chef du Service de la stratégie agroalimentaire et du développement durable au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche.*

\*\*\*

**Cocktail bio**

## LES PROCHAINS GRANDS RENDEZ-VOUS

8-9 septembre 2009, à Loriol-sur-Drôme, dans la Drôme :

### Tech & Bio

La 1<sup>re</sup> édition de Tech&Bio ayant rencontré un large succès auprès de l'ensemble des acteurs du monde agricole, la Chambre d'Agriculture de la Drôme, accompagnée de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, a pris l'initiative de reconduire Tech&Bio dans la Drôme en lui donnant une envergure européenne.

#### Une 1<sup>re</sup> édition réussie

La 1<sup>re</sup> édition du salon Tech&Bio, qui a eu lieu les 7 et 8 septembre 2007 à Chantemerle-les-blés dans la Drôme, a connu un grand succès avec la participation de 85 exposants et de 4000 visiteurs venus de toute la France et aussi de l'étranger. A l'initiative de la Chambre d'Agriculture de la Drôme, Tech&Bio a fortement mobilisé le réseau des Chambres d'Agriculture et a permis un partenariat réussi impliquant plus de 35 partenaires notamment du monde de la bio (Agence bio, réseau FNAB, ITAB, Synabio, Bioconvergence, Offices, Interprofessions, Instituts techniques...). Fort de ce succès, la Chambre d'Agriculture de la Drôme, accompagnée de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, a pris l'initiative de reconduire Tech&Bio dans la Drôme, le 1<sup>er</sup> département français en agriculture biologique.

#### L'originalité de Tech&Bio

Tech&Bio est l'unique manifestation en Europe qui regroupe sur une seule et même exploitation bio, les principales productions animales (monogastriques et polygastriques) et végétales (les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage, les plantes à parfum aromatiques et médicinales) et qui aborde à la fois les techniques alternatives, la valorisation et la transformation des produits bio.

Tech&Bio est ainsi le lieu d'échanges et de rencontres privilégiées, réunissant tous les acteurs de la filière agricole française : producteurs, transformateurs, experts, instituts et partenaires professionnels.

#### Avec une ouverture sur l'Europe...

Pour améliorer la qualité des échanges et multiplier les opportunités de collaboration, Tech&Bio ouvre ses portes aux pays européens tant au niveau des exposants que des intervenants et visiteurs. En cette faveur, un partenariat avec des organismes agricoles d'une dizaine de pays européens est déjà bien engagé.

#### Des ateliers, des forums, des démonstrations...

En plus des manifestations organisées lors de la 1<sup>re</sup> édition, seront présents en 2009 des nouveaux pôles à thématique transversale (eau, semences, matières organiques, agronomie, conversion, formation, recherche et expérimentations), des ateliers techniques supplémentaires en élevage et des visites d'exploitations en polycultures-élevage dans la région. Cette offre plus complète attirera un plus grand nombre de visiteurs sur le site de Tech&Bio.

#### Un rayonnement et une communication efficace

Grâce à la mobilisation massive des acteurs du milieu agricole français mais aussi européen et à une campagne de communication presse et web optimisée, Tech&Bio bénéficie d'une notoriété croissante.

#### Tech&Bio 2009 en chiffres

- 8 000 professionnels conventionnels et bio
- 150 exposants
- 40 partenaires spécialistes de l'agriculture
- un site de 10 ha
- 2 jours de conférences, de démonstrations, de forums...

Pour en savoir plus : [www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com); Camille Le Prado, [cprado@drome.chambagri.fr](mailto:cprado@drome.chambagri.fr)

Dans ce cadre, l'Agence BIO organisera les **3<sup>e</sup> Assises de la bio, le mercredi 9 septembre : « L'innovation : facteur et expression du développement de l'agriculture biologique »**



## Et aussi :

✓ 15-18 septembre 2009, à Rennes

### **SPACE (Salon des Productions Animales) :**

[www.space.fr](http://www.space.fr)

La Commission Bio d'Interbev sera présente au SPACE afin de répondre aux questions des professionnels sur l'élevage et la viande biologiques.

✓ 7-9 octobre 2009, à Cournon – Clermont Ferrand

### **Sommet de l'élevage :**

[www.sommet-elevage.fr](http://www.sommet-elevage.fr)

Dans ce cadre, un colloque sera organisé par la Commission Bio d'Interbev, avec la participation de l'Agence BIO, le **mercredi 7 octobre** : « *Modernité, rentabilité, environnement : produire Bio pour voir plus loin. L'exemple de la filière viande* ».



✓ 17 -19 octobre 2009, à Paris

### **Natexpo :**

[www.natexpo.com](http://www.natexpo.com)

Durant les trois jours de salon, l'Agence Bio répondra aux questions des professionnels de la filière sur son stand d'information.

✓ 25 -27 janvier 2010, à Perpignan

### **Millésime Bio**

[www.millesime-bio.com](http://www.millesime-bio.com)

## DES POSSIBILITES DE SYNERGIES AVEC LES ACTIONS MISES EN PLACE AU PLAN EUROPEEN

[www.organic-farming.europa.eu](http://www.organic-farming.europa.eu)

### La campagne de communication européenne

Il y a bientôt un an, à Libramont, en Belgique, la Commission européenne a lancé la campagne de l'Union européenne pour l'agriculture biologique : **« Le bio : bon pour la nature, bon pour nous »**.

Clé de voûte de la campagne européenne: le site internet multilingue consacré à l'agriculture biologique : [www.organic-farming.europa.eu](http://www.organic-farming.europa.eu).



Ce site Internet contient notamment **une «boîte à outils» électronique** proposant gratuitement des **outils de communication en 22 langues** (dépliants, affiches, cartes postales, outils audiovisuels,...) à l'intention des professionnels de l'ensemble du secteur de l'alimentation et de l'agriculture biologiques ainsi qu'à toutes autres personnes intéressées (enfants, étudiants, enseignants,...).

Le contenu de cette boîte à outils est la propriété de la Commission européenne, mais peut être utilisé librement pour la production de matériels promotionnels sur l'agriculture et l'alimentation biologiques dans l'Union européenne, dans le respect des conditions d'utilisation.

### Et, mi-avril, la Commission européenne a lancé le concours pour un nouveau logo biologique européen

La Direction Générale de l'Agriculture et du Développement rural de la Commission européenne invite les étudiants en art et en design des 27 Etats membres à participer au concours européen pour la mise au point du nouveau logo biologique de l'UE.

Après une pré-sélection par un jury d'experts du secteur de l'agriculture biologique ainsi que par des professionnels du design des meilleurs projets, ces derniers seront publiés sur le site Internet du concours en tant que candidatures officielles pour le nouveau logo. Tous les citoyens européens seront invités à participer au choix du meilleur logo en votant en ligne pour leur candidat favori.

**Le logo gagnant deviendra le nouveau symbole officiel des produits biologiques dans toute l'Union européenne dès Juillet 2010.**

Toutes les informations sur le concours sont disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/agriculture/organic/logo/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/organic/logo/index_fr.htm). Le concours est ouvert jusqu'au 25 juin 2009.

## CONTACTS RELAIS REGIONAUX

| Région                   | Organisme                              | Contact                                 | Adresse  | Téléphone                                | Fax   | e-mail   | Site Internet   |
|--------------------------|--|---|--|--|---|--|---|
| Alsace                   | OPABA                                  | Joseph WEISSBART /<br>William MAIRESSE  | Bâtiment Europe<br>2 allée Herrlisheim<br>68000 COLMAR                             | 03 89 24 45 35 /<br>03 88 19 17 91       | 03 89 24 27 41  | contact@opaba.org<br>william.mairesse@opaba.org              | <a href="http://www.opaba.org">www.opaba.org</a>                        |
|                          |  |   |  | Bio d'Aquitaine                          | 6, rue du Château Trompette<br>33000 Bordeaux   | 05 59 47 18 07<br>05 56 81 37 70<br>06 77 52 41 45           | 05 56 01 29 70  |
| Aquitaine                | ARBIO                                  | Jérôme C-INEL                           | Cité Mondiale - 6, parvis des<br>Chartrons<br>33075 BORDEAUX CEDEX                 | 05 56 79 28 52<br>06 21 09 69 93         | 05 56 79 33 18  | arbio@wanadoo.fr   | <a href="http://www.biosudouest.com">www.biosudouest.com</a>            |
|                          |  |   |  | Auvergne<br>BIOLOGIQUE                   | Chambre régionale d'agriculture<br>Parc technologique La Pardieu,<br>9 allée Pierre de Fermat<br>63170 AUBIERE    | 04 73 28 78 30   | 04 73 28 78 59  |
| Basse<br>Normandie       | GRAB BASSE<br>NORMANDIE                | Marie BOUVAINÉ<br>Jean-Pierre PICQUENOT | 6, rue des Roquemonts<br>14053 CAEN CEDEX 04                                       | 02 31 47 22 29<br>(MB)                   | 02 31 47 22 60  | mbouvaine@cra-normandie.fr<br>picquenoit@cra-normandie.fr    | <a href="http://www.bio-normandie.org">http://www.bio-normandie.org</a> |
|                          |  |   |  | INTER BIO<br>NORMANDIE                   | 6, rue des Roquemonts<br>14053 CAEN CEDEX 04  | 02 31 47 22 85   | 02 31 47 22 60  |
| Bourgogne                | BIOBOURGOGN<br>E Association /<br>CGAB | Céline SIVAULT/<br>Laëtitia MASSUARD    | 19 avenue Pierre Larousse<br>BP 382<br>89006 AUXERRE CEDEX                         | 03 86 72 03 72                           | 03 86 72 03 72  | celine.sivaault@biobourgogne.fr<br>animateur@biobourgogne.fr | <a href="http://www.biobourgogne.fr">http://www.biobourgogne.fr</a>     |
|                          |  |   |  | INTER BIO<br>BRETAGNE                    | 33 avenue Winston Churchill<br>BP 71612<br>35016 RENNES CEDEX   | 02 99 54 03 40<br>02 99 54 03 23                             | 02 99 33 98 06  |
| Bretagne                 | BIO CENTRE                             | Françoise CAVALIE                       | Cité de l'agriculture<br>13, avenue des droits de l'homme<br>45921 Orléans cedex 9 | 02 38 71 90 52<br>02 38 71 91 29<br>(FC) | 02 38 71 91 06  | françoise.cavaille@bio-centre.org                            | <a href="http://www.bio-centre.org">http://www.bio-centre.org</a>       |
|                          |  |   |  | Champagne<br>/ Ardenne                   | CDA de la Marne<br>Route de Suippes – B.P. 525<br>Complexe agricole du Mont Bernard<br>51000 CHALONS EN CHAMPAGNE | 03 26 64 96 81   | 03 26 64 96 80  |
| Corse                    | CIVAM BIO<br>CORSE                     | Emilie CLAUDET                          | Pôle agronomique<br>20230 SAN GIULIANO   | 04 95 38 85 36                           | 04 95 38 85 69  | biocorse@wanadoo.fr  | -   |
|                          |  |   |  | Franche-<br>Comté                        | Chambre d'Agriculture Valparc<br>Espace Valentin Est<br>25048 BESANÇON Cedex                                      | 03 81 54 71 72   | 03 81 54 71 54  |
| Haute-<br>Normandie      | GRAB HAUTE<br>NORMANDIE                | Corinne BRARD                           | BP 882<br>9 rue de la Petite Cité<br>27008 EVREUX CEDEX                            | 02 32 78 80 46                           | 02 32 38 79 49  | c.brard@grabhn.fr  | -   |
|                          |  |   |  | Ile-de-<br>France                        | Chambre d'Agriculture<br>10, rue des Frères Lumière<br>77100 MEAUX  | 01 60 24 71 84<br>06 86 64 21 11                             | 01 60 44 09 88  |
| Languedoc-<br>Roussillon | FRAB<br>LANGUEDOC<br>ROUSSILLON        | Arian BOURGEON                          | Maison des agriculteurs B<br>Mas de Saporta – CS 50023<br>34875 LATTES CEDEX       | 04 67 06 23 41<br>06 07 46 79 09         | 04 67 06 23 49  | contact@frablr.org   | <a href="http://www.frablr.asso.fr">www.frablr.asso.fr</a>              |

| Région             | Organisme                          | Contacts                             | Adresse  | Téléphone  | Fax            | e-mail   | Site Internet  |
|--------------------|------------------------------------|--------------------------------------|--|--|----------------|--|--|
| Limousin           | GABLIM                             | Jenny GUTTERIDGE                     | GABLIM<br>4 rue Thomas Edison<br>87220 FEYTIAT   | 05 55 31 86 80                                     | 05 55 30 32 75 | <a href="mailto:gutteridge.gablilm@wanadoo.fr">gutteridge.gablilm@wanadoo.fr</a>   | <a href="http://www.gablilm.com">www.gablilm.com</a>                             |
| Lorraine           | CGA de Lorraine                    | Nicolas HERBETH                      | BAT A<br>5, rue de la Vologne<br>54520 LAXOU   | 03 83 98 49 20                                     | 03 83 98 44 97 | <a href="mailto:nherbeth.cga@orange.fr">nherbeth.cga@orange.fr</a>   | <a href="http://www.bioenlorraine.fr">www.bioenlorraine.fr</a>                   |
| Midi-<br>Pyrénées  | Chambre régionale d'Agriculture    | Anne GLANDIERES                      | 24 chemin de bord rouge<br>BP 22107<br>31321 Castanet-Tolosan Cedex                          | 05 61 75 26 21                                     | 05 61 73 16 66 | <a href="mailto:anne.glandieres@mp.chambagri.fr">anne.glandieres@mp.chambagri.fr</a>   | <a href="http://www.cra-mp.org">www.cra-mp.org</a>                               |
|                    | Interbio Midi-Pyrénées             | Stéphanie LANG                       | Agrobiopôle<br>BP 82256 Auzerville<br>31322 CASTANET TOLOSAN Cedex                           | 05 61 75 42 84                                     | 05 61 75 42 80 | <a href="mailto:interbiomp@free.fr">interbiomp@free.fr</a>   | <a href="http://www.biosudouest.com">www.biosudouest.com</a>                     |
| Nord Pas-de-Calais | A PRO BIO                          | Magali BANDINI-MARQUE                | 4, rue Dormagen<br>59350 Saint André lez Lille   | 03 20 31 57 97                                     | 03 20 12 09 91 | <a href="mailto:magaly.bandini@aprobio.fr">magaly.bandini@aprobio.fr</a><br><a href="mailto:celine.lecoeur@aprobio.fr">celine.lecoeur@aprobio.fr</a> | -  |
| PACA               | Bio de Provence                    | Nathalie SIMONET / Anne-Laure DOSSIN | Maison de la Bio – Agroparc<br>BP 1221 –<br>84911 AVIGNON CEDEX 09                           | 04 90 84 03 34                                     | 04 90 84 03 33 | <a href="mailto:nathalie.simonet@bio-provence.org">nathalie.simonet@bio-provence.org</a>   | <a href="http://www.bio-provence.org">www.bio-provence.org</a>                   |
| Pays de la Loire   | Interbio des Pays de la Loire      | Bruno AQUILINA                       | 9, rue André Brouard<br>BP 70510<br>49105 Angers Cedex 02                                    | 02 41 18 61 52                                     | 02 41 18 60 51 | <a href="mailto:animation@interbio-paysdelaloire.fr">animation@interbio-paysdelaloire.fr</a>   | <a href="http://www.interbio-paysdelaloire.fr">www.interbio-paysdelaloire.fr</a> |
|                    |                                    | Maryse JEANNIN MAHIEU                |  | 02.41.18.61.53 06<br>26 72 05 22                   |                | <a href="mailto:communication@interbio-paysdelaloire.fr">communication@interbio-paysdelaloire.fr</a>   |  |
| Picardie           | Agriculture Biologique en Picardie | Marie Paule HENNUYER                 | 516 rue St-Fuscien 80000 AMIENS  | 03 22 22 58 30<br>03 44 09 49 53<br>06 74 03 54 00 | 03 22 41 11 08 | <a href="mailto:mp.hennuyer@bio-picardie.com">mp.hennuyer@bio-picardie.com</a>   | <a href="http://www.bio-picardie.com">http://www.bio-picardie.com</a>            |
|                    |                                    | Sophie ROSBLACK                      |  |  |                | <a href="mailto:s.rosblack@bio-picardie.com">s.rosblack@bio-picardie.com</a>   |  |
| Poitou Charentes   | AGROBIO POITOU CHARENTES           | Catherine PETIT                      | 12 bis rue Saint Pierre BP 22 . 79500 MELLE  | 05 49 29 25 51                                     | 05 49 29 17 18 | <a href="mailto:agrobiopc.etudes@wanadoo.fr">agrobiopc.etudes@wanadoo.fr</a>   | <a href="http://www.agrobio.fr">http://www.agrobio.fr</a>                        |
| Rhône-Alpes        | CORABIO                            | Olivier ROUSSEAU                     | Corabio<br>INEED Rovallain TGV<br>1 rue Marc Séguin BP 11120 Alixan<br>26958 VALENCE Cedex 9 | 04 75 61 19 36                                     | 04 75 79 17 68 | <a href="mailto:olivier.rousseau@corabio.org">olivier.rousseau@corabio.org</a>   | <a href="http://www.corabio.org">www.corabio.org</a>                             |
|                    |                                    | Marie-Thérèse CASTAING               | Rovallain TGV<br>1 rue Marc Séguin BP 11105<br>26958 Valence cedex 09                        | 04 75 25 97 01                                     | 04 75 61 94 55 | <a href="mailto:contact@bioconvergence.asso.fr">contact@bioconvergence.asso.fr</a>   | <a href="http://www.bioconvergence.asso.fr">www.bioconvergence.asso.fr</a>       |
| DOM                | GRAB "LA BIO DES ANTILLES"         | Marie-France SERVIER                 | Bât : F3 ARTIDIVERS<br>ZAC de Rivière Roche<br>97200 Fort de France                          | 05 96 64 77 51                                     | 05 96 64 72 49 | <a href="mailto:labiodesantilles@wanadoo.fr">labiodesantilles@wanadoo.fr</a>   | -  |
| DOM                | AGRIBIO REUNION                    | Sandra SAMELOR                       | Chambre d'Agriculture<br>24, rue de la source<br>97463 St-Denis Cedex                        | 02 62 94 25 94                                     | 02 62 21 31 56 | <a href="mailto:communication@reunion.chambagri.fr">communication@reunion.chambagri.fr</a>   | <a href="http://www.reunion.chambagri.fr">www.reunion.chambagri.fr</a>           |
| DOM                | GDA ECO/BIO (Guadeloupe)           |                                      | Chambre d'Agriculture<br>Rond Point Destrellen<br>97122 BAIE-MAHAULT                         | 05 90 32 11 04                                     |                |  |  |

Les contacts des relais régionaux et départementaux se trouvent également sur le site Internet: [www.printempsbio.com](http://www.printempsbio.com)

## EN SAVOIR PLUS SUR LA BIO

L'agriculture biologique est officiellement reconnue par les pouvoirs publics depuis 1980. En France, elle constitue l'un des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine.

Les productions répondant aux principes de l'agriculture biologique participent activement à la protection de l'environnement, en préservant la fertilité de la terre et les ressources en eau.

De la culture à l'élevage et à la transformation des aliments, chaque phase de la production biologique est régie par des règles strictes, établies pour préserver notre environnement.

### Produits bio : des logos pour le reconnaître

Le logo européen de l'agriculture biologique et le logo AB complètent l'étiquetage et ont pour objet d'aider les consommateurs à repérer les produits biologiques.

Ils peuvent être appliqués sur les produits qui :



- contiennent au moins 95% d'ingrédients issus du mode de production biologique, la part restante n'étant pas disponible en bio et expressément autorisée,
- satisfont aux règles du système officiel de contrôle et certification,
- portent le nom du producteur, du préparateur ou du distributeur et le nom ou le code de l'organisme de certification

*Le logo AB est la propriété exclusive du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Son usage à des fins de certification et de communication est encadré par des règles d'usage.*

La présentation du logo européen, actuellement facultative, deviendra obligatoire le 1<sup>er</sup> juillet 2010 pour les produits alimentaires préemballés, un nouveau logo devant être défini d'ici là. Il restera facultatif pour les produits importés. Il devra être accompagné de l'indication du lieu de production des matières premières agricoles : « Union européenne », « hors Union européenne » ou du nom du pays.

Les logos nationaux et privés pourront toujours être utilisés.

## Produits biologiques : contrôlés et certifiés

Pour commercialiser leurs produits comme issus de l'agriculture biologique, les entreprises de production, transformation, importation, distribution doivent obligatoirement être contrôlées et certifiées par un organisme agréé par les Pouvoirs publics et accrédité selon des critères d'indépendance, d'impartialité, de compétence et d'efficacité tels que définis par la norme européenne EN 45011. Tout opérateur doit notifier son activité auprès de l'Agence BIO.

Des contrôles annuels portant sur l'ensemble du système de production (parcelles agricoles, conditions d'élevage, lieux de stockage, transformation, étiquetages...) sont réalisés par les organismes certificateurs au minimum une fois par an. Ils s'ajoutent à ceux effectués, de façon générale, par les Autorités françaises sur l'ensemble des produits agricoles et alimentaires.

Des prélèvements pour analyses sont effectués par sondage afin de vérifier la non utilisation de produits interdits.

Au regard des résultats obtenus, un certificat est délivré pour les produits jugés conformes à la réglementation européenne et française en vigueur.

L'étiquetage est la traduction concrète de cette certification. Il permet au consommateur ou au destinataire de s'assurer de la conformité du produit : la présence sur l'étiquette du nom et/ou du numéro d'agrément de l'organisme certificateur, en association avec la référence à l'agriculture biologique, est obligatoire.

### Coordonnées des organismes de contrôle agréés en France :

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <b>ACLAVE *</b><br>56, rue Roger Salengro<br>85013 La-Roche-sur-Yon<br>tél. +33 (0)2 51 05 14 92<br>fax +33 (0)2 51 36 84 63   | <b>CERTIPAQ</b><br>44 rue de la Quintinie<br>75015 Paris<br>Tél :+33(0)1 45 30 92 92<br>fax : +33(0)1 45 30 93 00 | <b>AGROCERT</b><br>4, rue Albert Gary<br>47200 Marmande<br>tél. +33 (0)5 53 20 93 04<br>fax +33 (0)5 53 20 92 41            | <b>ECOCERT SAS</b><br>BP 47<br>32600 L'Isle Jourdain<br>tél. +33 (0)5 62 07 34 24<br>fax +33 (0)5 62 07 11 67 |
| <b>QUALITE FRANCE SA (+ULASE)</b><br>Le Guillaumet<br>60 av. du Général de Gaulle<br>92046 Paris la Défense cedex<br>tél. +33 (0)1 41 97 00 74<br>fax +33 (0)1 41 97 08 32 |   | <b>SGS ICS</b><br>191 avenue Aristide Briand<br>94237 Cachan cedex<br>tél. +33 (0)1 41 24 83 04<br>fax +33 (0)1 41 24 89 96 |   |

*\*Intégration prévue d'Aclave à Certipaq*

## Nouvelle réglementation en agriculture biologique : ce qui a vraiment changé le 1<sup>er</sup> janvier 2009

La nouvelle réglementation européenne en matière d'agriculture biologique est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Avec cette nouvelle réglementation, les fondamentaux de la Bio sont maintenus, notamment ceux liés aux principes d'interdiction d'utilisation de :

- produits chimiques de synthèse,
- d'OGM et de dérivés d'OGM,
- de traitements ionisants.

Le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 reprend toutes les spécificités de l'agriculture biologique et précise en particulier ses objectifs et principes :

- gestion durable,
- respect des équilibres naturels et de la biodiversité,
- produits de haute qualité dont l'obtention ne nuit pas à l'environnement, à la santé humaine, à la santé des végétaux, des animaux ou à leur bien-être.

### Harmonisation des normes et transparence pour le consommateur

Un nouveau pas est franchi pour harmoniser et étendre les normes au plan européen, rendant le système plus transparent pour les consommateurs.

Dans tous les domaines couverts par la réglementation européenne, les cahiers des charges nationaux sont abrogés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

C'est le cas des cahiers des charges français pour les produits animaux concernés.

Ils ne peuvent subsister que pour les produits non couverts, ou pas encore, par la réglementation européenne, à savoir :

- les lapins,
- les escargots,
- les autruches,
- les espèces aquacoles et les algues marines ainsi que leurs dérivés,
- les aliments pour animaux de compagnie.

De plus il est prévu d'adopter au plan communautaire des règles pour la vinification des raisins issus de l'agriculture biologique.

Par ailleurs, les Etats membres ont la possibilité de fixer des règles nationales dans les domaines non couverts par la réglementation communautaire, comme la restauration collective.

Des règles privées peuvent toujours s'appliquer mais doivent respecter au minimum les règles européennes en vigueur.

## Des lignes directrices communes pour les contrôles

Le système de contrôles et de certification des produits biologiques, faisant appel à des autorités de contrôle ou à des organismes certificateurs privés agréés par les pouvoirs publics, est maintenu.

Les organismes certificateurs doivent être accrédités selon la norme européenne EN 45011, commune à tous les états membres de l'UE, et agréés par les autorités compétentes de chaque état membre à savoir l'INAO pour la France.

Chaque opérateur qui produit, transforme, stocke, distribue et importe des produits ou des denrées alimentaires biologiques doit faire l'objet d'un contrôle spécifique au moins une fois par an s'ajoutant aux contrôles officiels de portée générale.

L'harmonisation du fonctionnement des organismes certificateurs amorcée dans le nouveau dispositif (documents justificatifs communs...) se poursuit avec l'élaboration de lignes directrices pour les contrôles, validées par les pouvoirs publics (INAO).

## Etiquetage : logo communautaire et origine géographique

Les logos AB et communautaire permettent toujours aux consommateurs d'identifier, avec certitude, des produits contenant au moins 95% d'ingrédients bio (hors eau et sel), la part restante n'étant pas disponible en bio et expressément autorisée. Dans tous les cas, seuls des additifs ou auxiliaires autorisés en agriculture biologique peuvent être utilisés.

Pour les produits pré-emballés d'origine européenne, le logo communautaire sera rendu obligatoire, le moment venu, en principe le 1<sup>er</sup> juillet 2010 lorsqu'il aura été redéfini. Dans tous les cas où il sera utilisé, il sera systématiquement accompagné de précisions sur l'origine géographique des produits (UE/non UE et possibilité de mentionner le pays).

La référence à l'agriculture biologique peut aussi apparaître, au niveau de la liste des ingrédients et dans le même champ visuel que la dénomination de vente, sur des produits contenant du poisson ou de la viande provenant de la chasse et de la pêche et dont tous les autres ingrédients agricoles sont biologiques (ex : sardines à l'huile biologique).

Des produits comportant moins de 95% d'ingrédients biologiques peuvent indiquer le ou les ingrédients d'origine agricole biologiques, mais uniquement sur la liste des ingrédients (et non dans le même champ visuel que la dénomination de vente), avec leur pourcentage.

Les nouveaux étiquetages devront se conformer au nouveau dispositif d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Les dispositions fixées dans les règles d'application (Règlement (CE) 889/2008) prévoient cependant un délai d'écoulement des étiquettes imprimées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## Importations de pays-tiers à l'UE

Concernant les modalités de contrôles et d'échanges avec les pays-tiers à l'Union européenne, la réglementation générale en vigueur dans l'Union européenne a été



prise en compte pour actualiser le dispositif spécifique à l'agriculture biologique et assurer une totale mise en cohérence.

La liste des pays tiers à réglementation équivalente (Argentine, Australie, Costa Rica, Inde, Israël, Nouvelle Zélande et Suisse) et des organismes certificateurs reconnus dans ces pays sera progressivement complétée<sup>1</sup> par des listes d'organismes certificateurs directement reconnus et supervisés par la Commission.

En l'attente, le régime actuel (demande d'autorisation d'importation au cas par cas en dehors des pays cités) perdure.

## Des dispositions particulières

Des règles de production exceptionnelles peuvent être adoptées au plan européen, après avis des Etats membres réunis au sein du Comité de Réglementation et en toute transparence du producteur au consommateur.

Deux cas sont prévus par la réglementation :

- non disponibilité sur le marché en produits issus de l'agriculture biologique ou autorisés en agriculture biologique,
- exploitations soumises à des contraintes climatiques, géographiques ou structurelles particulières.

## Lien au sol

La production hors sol est interdite, notamment en élevage où l'éleveur doit garantir un double lien au sol au niveau de :

- l'alimentation des animaux en se procurant principalement (c'est-à-dire à plus de 50%) des aliments pour animaux provenant de l'exploitation elle-même ou d'autres exploitations biologiques de la même région,

- la gestion des effluents sur des terres agricoles biologique de l'exploitation ou à défaut sur celles d'un autre opérateur de la région après avoir établi un accord de coopération pour la gestion des effluents biologiques excédentaires qui ne peuvent être épandues que sur des parcelles conduites en mode de production biologique.

## OGM

Concernant les OGM, le seuil de 0,9% de présence fortuite et techniquement inévitable d'OGM n'est pas une tolérance. Il s'agit d'une obligation d'étiquetage au-delà de ce seuil et non spécifique à l'agriculture biologique. Néanmoins toute référence à l'agriculture biologique sur l'étiquetage des produits contenant des OGM est rendue explicitement impossible par la nouvelle réglementation.

## Autres dispositions prévues

---

<sup>1</sup> L'ajout de la Tunisie pour les productions végétales est en cours de discussion au niveau de la Commission Européenne et devrait faire l'objet d'une parution au Journal Officiel Européen.

De nouveaux règlements d'application viendront progressivement encore préciser ce dispositif. Il s'agit de préciser certaines règles énoncées dans les règlements déjà parus, comme par exemple :

- le mode d'élevage des volailles,
- les procédés de transformation autorisés ou interdits,
- le mode de production pour l'aquaculture, la viticulture et les algues marines.



---

**ADOCOM RP - Service de presse de l'Agence BIO**  
**Tél : 01 48 05 19 00 - Fax : 01 43 55 35 08 - Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)**

**Crédit photos : « Agence Bio, Vincent Grémillet, Sopexa Y. Bagros,  
Sotoven Adocom » - Merci pour les mentions.**

---